
CESER	:	Session plénière du 8 octobre 2018
Intervention n°	:	9ter
Document	:	Intégration des ports bretons dans les réseaux transeuropéens
Orateur	:	M. Emmanuel THAUNIER

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1

Le vœu émis par la commission Aménagement des Territoires et Mobilités porte un enjeu primordial pour le développement économique de notre région, tant en terme d'attractivité comme de capacité à se projeter en dehors de nos corridors commerciaux traditionnels, ce qui ouvre des perspectives très intéressantes pour les entreprises bretonnes, la vitalité de nos ports et des emplois qu'ils représentent.

L'Etat français, qui demeure l'interlocuteur de premier rang dans les relations entre la France et l'Europe, n'a pas fait preuve d'une grande vigilance dans la première vague d'investissement relative au développement du RTE-T, le réseau transeuropéen de transport. Nous ne pouvons que le regretter. Il nous faut désormais réagir en se saisissant régionalement de cet enjeu.

La Bretagne dispose de réels atouts dans cette nouvelle politique communautaire pour laquelle elle doit désormais agir de manière cohérente et ambitieuse. Le taille de nos ports bretons ne nous permet pas de concourir à armes égales avec les ports d'Europe du Nord et singulièrement du Benelux. A l'inverse la périphéricité de notre région revêt un atout indéniable dans la perspective du Brexit qui entrainera une importante redistribution des trafics entre l'Irlande du Sud et l'Europe continentale.

La condition première pour que la Bretagne existe dans cette nouvelle configuration impose de partager trois enjeux majeurs :

- En premier lieu de se convaincre que nos ports du littoral nord breton doivent être considérer comme les éléments constituant d'un seul et même réseau portuaire, et ainsi gagner collectivement en visibilité et lisibilité au niveau européen. Cela nécessitera parfois de les spécialiser par métier. En guise d'exemple, les transports roulier et passager pourraient être destinés à Roscoff et Saint-Malo et le trafic conteneur à Brest.
- En second lieu de ne pas réduire notre ambition aux seules questions du transport maritime car la pertinence de l'offre bretonne tirera sa plus grande valeur de sa capacité à s'interconnecter avec les grands bassins de consommation et de productions européens. Pour ce faire il deviendra indispensable de développer des transports multimodaux performants, notamment le fret ferroviaire, en complément de l'offre de transport principal.

- Enfin, l'anticipation des nouvelles contraintes notamment réglementaires liées à la mise en œuvre du Brexit doit être portée collectivement avec les services de l'Etat, douanes et services vétérinaires. Celles-ci auront de lourde conséquence sur la fluidité et la performance de nos équipements alors que si elles étaient anticipées, elles pourraient constituer un avantage concurrentiel précieux vis-à-vis de nos concurrents de la mer du nord.

Au-delà de la forme de l'avis de la commission qui nous est présenté aujourd'hui, nous pensons qu'il est urgent de porter les recommandations suivantes :

- Présenter à l'éligibilité au réseau global européen nos trois ports de la côte nord, Brest Roscoff et Saint-Malo, comme appartenant à un seul et même réseau portuaire breton, et ainsi gagner visibilité face aux enjeux et aux opportunités portés par le Brexit.
- Elargir notre réflexion sur le pré et post acheminements pour lesquels l'amélioration du fret ferroviaire devient un enjeu majeur de compétitivité globale. Il n'existe de grands ports ou système portuaire européen qui ne soient reliés au fer. L'amélioration du transport ferroviaire breton et son raccordement européen nous permettrait d'élargir notre hinterland au-delà de notre territoire régional.
- Prendre sans attendre la mesure des conséquences et des opportunités que constituera le Brexit sur la performance de nos systèmes d'exportations et d'importations. Une cellule composée des services de l'Etat et des principaux acteurs concernés par ces nouvelles procédures douanières gagnerait à être mise en œuvre au niveau régional et permettre ainsi de s'assurer que l'ensemble de nos maillons de la chaîne logistique ait bien pris conscience et intégré les conséquences opérationnelles du Brexit pour gagner collectivement en performance.

Je vous remercie de votre attention.